

L'option facultative, comme son nom l'indique, n'est pas obligatoire et s'adresse à des élèves volontaires qui se connaissent déjà un goût pour cette discipline.

Cet enseignement est basé sur la pratique, dans laquelle l'envie, l'imagination, la réflexion, l'engagement, sont essentiels, à raison d'une heure par semaine.

Cette discipline est prise en compte pour le baccalauréat, en contrôle continu, sur la base des bulletins trimestriels (pas d'épreuve à passer). Coefficient 4 si l'option a été suivie en 1ère et en Terminale (coefficient 2 si l'option n'a été suivie qu'en Terminale)

Quel que soit le niveau (seconde, première, terminale), aucun prérequis n'est exigé.

Cette option offre la possibilité de développer ses aptitudes, sa sensibilité, sa créativité, sa culture et le cas échéant de préparer une suite d'étude dans les domaines artistiques, du design, de l'architecture...

A travers des projets à court ou à long terme et différentes techniques telles que la peinture, le dessin, le volume, le collage, la photographie, la gravure...les élèves apprendront à développer leur autonomie, leur confiance (en eux-mêmes et aux autres) et leur esprit critique, à exprimer leur vision du monde et créer des œuvres originales dans une ambiance d'atelier qui permet aussi un moment de détente et de « lâcher prise ».

Les séances d'Arts Plastiques comprennent aussi des discussions, des ouvertures sur l'art et l'esthétique, des sorties pour dessiner en extérieur, visiter des musées, des galeries, découvrir diverses expositions, des rencontres avec des professionnels, la mise en scène d'exposition des œuvres des élèves...

« L'art c'est la plus sublime mission de l'Homme, puisque c'est l'exercice de la pensée qui cherche à comprendre le monde et à le faire comprendre » Auguste Rodin